

Du 18 avril 2023

OBJET

Signature de la convention entre l'ANCV et le CCAS concernant le programme « Seniors en vacances » 2023

Nota- Le Maire, Présidente du CCAS certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le

25 AVR 2023

Que la convocation du Conseil d'administration du CCAS a été faite le 6 avril 2023

Et que le nombre des membres en exercice est de : 10

L'an deux mille vingt-trois, le 18 avril à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS et Mila CANAS
Messieurs Marc REMOND David POTREL et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Dans le cadre de sa mission de service public visant à favoriser l'accès aux vacances pour tous, l'ANCV a mis en place en 2007 le programme *Seniors en Vacances* destiné aux personnes âgées. Ce programme facilite le départ en vacances de personnes âgées qui en sont exclues pour des raisons économiques, psychologiques, sociales ou liées à leur état de dépendance ou de handicap.

L'ANCV s'adresse, pour ce faire, à des structures locales ou nationales telles que des collectivités territoriales, des centres communaux d'action sociale, des caisses de retraite complémentaire, des associations de retraités, des foyers logement, des résidences de personnes âgées ou encore des organismes caritatifs qui deviennent, dans le cadre d'une convention de partenariat, des « porteurs de projet ».

Comme les autres programmes d'action sociale de l'ANCV, le programme *Seniors en Vacances* est financé par les excédents de gestion dégagés par l'ANCV dans le cadre du dispositif des chèques vacances.

La commune souhaite renouveler cette action, en 2023, afin de favoriser l'accès aux vacances des seniors les plus fragiles, et reconduire le programme « *Seniors en vacances* » en partenariat avec l'ANCV.

Vous trouverez joint à cette note, la convention 2023 « programme Seniors en Vacances 2023 ».

Votes pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, autorise Madame le Maire, Présidente du CCAS, à signer la convention « Seniors en vacances » 2023 ainsi que tout document relatif à l'organisation de ce séjour.

POUR EXTRAIT CONFORME Beauchamp le 19 avril 2023

Le Maire,
Présidente du CCAS,



Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET